

Publié le 18/01/2011 08:01 | Bruno Huet

## Pézens. Des maisons neuves qui vivent à la galère

🔍 ZOOM



Plusieurs chantiers réalisés par France Confort sont contestés.  
/Photo DDM.

La société France Confort est mise en cause par plusieurs propriétaires habitant Pézens et Moussoulens. Le constructeur se défend de becs et ongles.

24 janvier 2009. Ce jour-là Colette et Jean-Marc Cauchois se font une joie de prendre possession de leur nouvelle maison. Une petite maison de 90 m2 mais dans laquelle ils ont glissé toutes leurs économies. Mais en ce samedi d'hiver, la tempête souffle. L'impensable va se produire, alors que le couple est en plein déménagement, le faitage de la toiture s'envole. « On a passé les quatre jours suivants à l'hôtel », raconte Colette Cauchois. Le toit sera réparé et les causes identifiées. Les tuiles n'étaient pas accrochées. Le même jour, dans le même lotissement, un autre client de France Confort a connu la même mésaventure. Si

le constructeur a pris à sa charge la réfection de la toiture endommagée, d'autres malfaçons sont apparues depuis. A quelques kilomètres de là, à Pézens, Claudine et Joël Zimmermann sont allés de déconvenues en déconvenues. Lorsqu'en 2007, ils signent pour la construction de leur maison de 130 m2, ils sont persuadés que le chantier sera un long fleuve tranquille. Le couple de retraités va déchanter aussi rapidement qu'avance le chantier. « Nous avons signé pour un plain-pied », expliquent-ils. Le résultat sera tout autre. Pour accéder au garage, on compte sept marches. Et le couple préfère passer sur le modèle des tuiles qui ne correspondent pas au bon de commande ou sur la couleur du crépi. Ou encore sur la chasse d'eau qui déverse de l'eau chaude dans la cuvette des toilettes. La liste des « curiosités » ne s'arrête pas-là. Quelques mois à peine après leur aménagement, les époux Zimmermann vont découvrir que nombre de plaques de plâtres se disjoignent et menacent à tout instant de tomber. Appelé à la rescousse, un artisan indépendant va immédiatement en diagnostiquer les raisons. La majorité des fixations ont été vissées dans le vide.

Au sein du lotissement de l'Armourié à Moussoulens, les maisons France Confort ont fleuri comme des petits pains, avec leur lot de surprises. Une voisine de Colette Cauchois ne décolère pas contre la société. « On pensait que c'était du sérieux », dit-elle en montrant une fenêtre située dans une mezzanine. Mais une fenêtre qui reste inaccessible sans escabeau...

Aujourd'hui, tous ces propriétaires semblent désarmés. Claudine et Joël Zimmermann se désespèrent du silence de France Confort. « Toutes nos lettres avec accusé de réception sont restées sans réponse », explique le couple de retraité. « Au fil du temps, on se demande, concluent-ils, combien de vices cachés, nous allons encore découvrir ! »

### "Nous n'avons eu aucune plainte..."

Yannick Bruel, le directeur commercial de France Confort à Perpignan s'étonne. A l'agence de Carcassonne pourtant, les «aléas» survenus sur ces quelques chantiers ne sont finalement pas inconnus. «Nous avons eu des problèmes avec une équipe à un moment donné, explique un responsable de l'agence. Mais nous nous en sommes séparés».

Jean-Claude Bruel, directeur de France Confort, lui, s'insurge du procès qu'on lui intente. «Y-a-t-il eu une action en justice contre nous ?» s'interroge-t-il avant de réfuter catégoriquement les allégations des propriétaires mécontents. «Tous nos clients disposent d'une assurance dommage-ouvrage. Or que je sache personne n'a intenté quoi que ce soit contre nous ou contre les artisans qui ont travaillé pour notre compte». France Confort assure que les garanties dommages n'ont pu être reconnues pour les époux Zimmermann. A Moussoulens, ajoute-t-on encore du côté de Perpignan, «nous allons bientôt solder un dossier».

## Le chiffre : 400

maisons> Par an. C'est le nombre de maisons que le groupe France Confort construit annuellement dans la région. Depuis 2006, la société a vendu 1600 maisons sur trois départements.

«Lorsque l'on nous a remis les clés de la maison, nous n'aurions jamais dû signer. Nous faisons une confiance totale au constructeur». Joël Zimmermann, propriétaire à Pezens.